

Arrêtés ministériels

A.M., 2020

Arrêté numéro AM 0001-2020 de la ministre de la Sécurité publique en date du 14 janvier 2020

CONCERNANT l'élargissement du territoire d'application du Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre relativement à une tempête automnale survenue les 31 octobre 2019 et 1^{er} novembre 2019, dans des municipalités du Québec

LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU l'arrêté numéro AM 0110-2019 du 12 décembre 2019 par lequel la ministre de la Sécurité publique a mis en œuvre le Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents afin d'aider notamment les particuliers, les entreprises et les municipalités qui ont subi des dommages en raison d'une tempête automnale survenue les 31 octobre et 1^{er} novembre 2019;

VU l'article 109 de la Loi sur la sécurité civile (chapitre S-2.3) qui permet, au besoin, à la ministre responsable de l'application d'un programme d'en élargir le territoire concerné et d'en prolonger la période d'application;

CONSIDÉRANT que des dommages ont été constatés dans la municipalité régionale de comté des Laurentides, dont le territoire n'a pas été désigné à l'arrêté précité, en raison d'une tempête automnale survenue les 31 octobre et 1^{er} novembre 2019;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre à des municipalités et à des citoyens de bénéficier du Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Le Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre par l'arrêté numéro AM 0110-2019 du 12 décembre 2019 rela-

tivement à une tempête automnale survenue les 31 octobre et 1^{er} novembre 2019, dans des municipalités du Québec, est élargi afin de comprendre les municipalités incluses dans la municipalité régionale de comté des Laurentides, située dans la région administrative des Laurentides.

Québec, le 14 janvier 2020

La ministre de la Sécurité publique suppléante,
ANDRÉE LAFOREST

71839